

CHARTRE INTERNET DU PRYTANÉE NATIONAL MILITAIRE

TOUT UTILISATEUR DE LA CONNEXION INTERNET S'ENGAGE A RESPECTER CETTE CHARTE

➤ Champ d'application de la charte Internet :

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des postes de consultation Internet. Elle s'inscrit dans le cadre des lois en vigueur : notamment Loi n°. 78-17 du 6 janvier 1978 « informatique, fichiers et libertés » ; Loi n°. 78-753 du 17 juillet 1978 sur « l'accès aux documents administratifs » ; Loi n°. 85.660 du 3 juillet 1985 « sur la protection des logiciels » ; Loi n°. 88-19 du 5 janvier 1988 « relative à la fraude informatique » ; Loi n°. 92-597 du 1^{er} juillet 1992 « codes de la propriété intellectuelle ». Les règles et obligations ci-dessous énoncées s'appliquent principalement aux élèves mais aussi aux enseignants, personnels militaires et civils autorisés à utiliser les postes des salles de consultation Internet du Prytanée.

➤ Consultation d'Internet :

Au Prytanée, l'utilisateur s'engage à utiliser Internet exclusivement pour des activités d'ordre pédagogique.

La connexion à des services de dialogue en direct (chats, IRC, ICQ, messenger,...) n'est pas autorisée. Dans tous les cas la consultation des boîtes E-MAIL n'est pas prioritaire à la recherche documentaire.

Les recherches sans valeur éducative et les jeux sont formellement interdits dans l'utilisation des postes informatiques de l'établissement.

Il est interdit, en particulier, de consulter les sites publicitaires, les sites de blogs, les sites de jeux en lignes, les sites de casinos en ligne, les sites concernant les téléphones mobiles, les sites d'enchères.

Les utilisateurs s'engagent à respecter la législation. L'internet, les réseaux, ne sont pas des zones de non-droits pour les élèves et les utilisateurs.

Sont interdits et le cas échéant pénalement sanctionnés :

- L'atteinte à la vie privée d'autrui, la diffamation, la discrimination (racisme, sexisme,...) ;
- L'appel à la violence ou à commettre des actes illicites ou dangereux... ;
- La contrefaçon de marque, la reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (extrait musical, photographie, extrait littéraire,...) ou d'une prestation de droits voisins. Les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit, hormis une copie de sauvegarde dans les conditions prévues par le code de propriété intellectuelle.

Il n'est pas autorisé d'utiliser le système dans le but de vendre et de distribuer des substances et des objets illégaux.

Chaque utilisateur est tenu de respecter le matériel, de ne pas modifier la configuration du système d'exploitation et de ne pas enregistrer des fichiers sur le disque dur sans l'accord du responsable de la salle Internet.

Tout support amovible (disquette, clé USB, CD Rom, DVD) provenant de l'extérieur doit être vérifié à l'aide de l'anti-virus avant son utilisation.

Il est interdit de déposer des informations sur le Prytanée ou sur des personnels (messages, textes ou photos) sur des sites extérieurs ou personnels (blog).